

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 28 septembre 2011, à 13 h 30, à la salle WR-520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Pierre Bouchard
Gilles Gauthier
Renée Legris
Roch Meynard
Yvon Pépin
Absence : Denis Bertrand

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 août 2011
3. Affaires en découlant
4. Identifications des responsables sur les comités, tâches, représentations pour 2011-12
5. Bulletin # 1 et #2
6. Activités sociales à venir
7. Approfondissement de la réflexion à la suite de l'enquête du CA à l'hiver 2011
8. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

Roch Meynard ajoute un point à varia. L'ordre du jour proposé par Robert V. Anderson et appuyé par Pierre Bouchard est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Des corrections mineures de présentations sont apportées au point Varia. Sur proposition de Renée Legris, appuyée par Gilles Gauthier, le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

L'offre d'abonnement aux Grands Explorateurs a été envoyée par courriel à tous les membres.

Après consultation du site www.entre-ainés.ca, les membres acceptent le maintien de l'information concernant l'APR-UQAM et qu'elle est suffisante. Elle sera légèrement corrigée par Roch Meynard.

Roch Meynard (registraire, trésorier, éditeur du Bulletin et archiviste) s'est procuré un nouvel ordinateur selon les vœux du conseil d'administration.

4. Identifications des responsables sur les comités, tâches, représentations pour 2011-12

Afin de compléter le tableau des responsabilités commencé à la dernière réunion, les personnes suivantes ont été identifiées :

Direction du Bulletin : Denis Bertrand et le CA de l'APR-UQAM
Révision des textes du Bulletin : Roch Meynard
Mise en page et production du Bulletin : Roch Meynard
Conférences publiques de l'APR-UQAM : Yvon Pépin
Application du Protocole : Pierre Bouchard
Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ) : Yvon Pépin, Robert Anderson et Gilles Gauthier
CURAC/ARUCC : Roch Meynard
Comité réseau des assurances collectives (CRAC) : Pierre Bouchard
Caisse d'économie de la Culture : Bertin Trottier

5. Bulletin # 1 et #2

Roch Meynard nous informe que l'édition du premier Bulletin est pratiquement achevée et que ce dernier devrait être envoyé sous peu.

Quant au Bulletin #2, Denis Bertrand nous écrit qu'il a contacté Marcel Rafie et Alfred Dubuc pour des articles sur la Commission des études de 1970-72, ainsi que Michel Allard pour des articles concernant la Faculté des sciences de l'éducation. Il attend des réponses de ces personnes.

6. Activités sociales à venir

Monique Lemieux a planifié une visite de la Collection d'œuvres d'art de la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour le mardi, 11 octobre à 14 h. Les participants seront invités à un dîner communautaire avant la visite. Une annonce a été envoyée par courriel.

On rappelle la proposition de tenir un dîner communautaire à la suite des prochaines réunions du conseil d'administration d'octobre et de novembre. Yvon Pépin s'occupera d'organiser cette activité avec l'aide de Linda Gattuso.

7. Approfondissement de la réflexion à la suite de l'enquête du CA à l'hiver 2011

Les membres présents se penchent de nouveau sur les résultats de l'enquête effectuée au printemps 2011 auprès des professeurs retraités. Yvon Pépin rappelle les principaux points issus de l'analyse des réponses faite par Roch Meynard et des commentaires des répondants.

Il faut noter que 98 répondants avait pris leur retraite après 2000 ; 34 ont pris leur retraite entre 1990 et 2000 et seulement 5 avant 1990.

À partir des commentaires reçus, environ une trentaine de répondants sur les quelque 143 désiraient de meilleurs services de la part des secrétariat départementaux, de la bibliothèque, des services informatiques et l'accessibilité à un local désigné. Cependant au total, la plupart des répondants sont satisfaits de leur sort après leur prise de retraite ou n'expriment aucun besoin particulier.

Un premier constat montre que 74 % des répondants ont été professeurs associés ou émérites après la prise de retraite. On peut donc conclure que ces derniers ont maintenu des activités de recherche, d'encadrement d'étudiants ou de publications en dépit du lien d'employé régulier rompu avec l'UQAM. Une trentaine de retraités ont utilisé le local consacré aux retraités plusieurs heures par semaine. Environ 68 % sont très satisfaits ou satisfaits des services reçus pour maintenir leurs activités. Seulement 6 répondants sur 143 se disent insatisfaits ou très insatisfaits de ces mêmes services.

Il semble que la qualité dans l'utilisation des services varie selon le département où étaient rattachés les retraités, certains départements étant très ouverts envers leurs professeurs retraités, d'autres manquant vraisemblablement de ressources.

Depuis plusieurs années, les membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM déplorent l'absence de lien entre les professeurs retraités et l'UQAM. L'Université expulse littéralement toutes références à ses professeurs dès que ceux-ci prennent leur retraite : il ne font plus partie du répertoire téléphonique, ni de la liste des experts. Il devient impossible à quiconque de l'extérieur de retrouver les coordonnées d'un professeur retraité en fouillant le site de l'UQAM à moins que ce dernier ne soit professeur associé et donc encore membre du corps professoral du département. Il apparaît alors difficile d'établir un contact. Plusieurs interventions de membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM auprès de la direction de l'UQAM n'ont donné que peu de résultats. Dossier à suivre.

Des membres s'offrent de relancer la discussion auprès de Robert Proulx, vice-recteur à la vie académique. Avec les résultats de l'enquête, cela donnerait l'occasion de réviser le Protocole d'entente entre l'UQAM et notre association. On y reviendra à la prochaine réunion.

8. Varia

A. Financement de formation en informatique

Roch Meynard a reçu un courriel de la part d'un professeur retraité demandant si l'APR-UQAM pourrait participer financièrement aux cours d'informatique à l'UQAM. Après une courte discussion, il est décidé de ne pas souscrire à une telle demande.

B. Informations diverses

Yvon Pépin nous informe que la présidente de la FRUQ, Thérèse Leduc, invite les membres désignés à participer l'assemblée annuelle de la FRUQ le vendredi 4 novembre 2011, au siège social de la TÉLUC à Québec.

Yvon Pépin rappelle l'invitation du recteur à participer à l'hommage et retrouvailles à l'occasion du 100^e anniversaire de Pierre Dansereau, professeur émérite en écologie et environnement, ce mercredi 5 octobre 2011. Le décès de Pierre Dansereau a été annoncé depuis l'envoi de cette invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 14 h 50.